

L'Echo Des Chignotins



Vive le Printemps !

N° 36

Sommaire N° 36

| | |
|---|----------------|
| 1 - Le mot du Maire | Page 1 |
| 2 - Compte Rendu des Conseils Municipaux | Page 2 |
| 3 - L'atelier | Page 9 |
| 4 - Etat Civil | Page 9 |
| 5 - Le CCAS | Page 10 |
| 6 - La St Vincent | Page 11 |
| 7 - Utilisation du défibrillateur | Page 12 |
| 8 - Section Locale des vigneronns | Page 13 |
| 9 - Tennis Club de Chigny | Page 13 |
| 10 - Les écoles | Page 14 |
| 11 - Défi : Construction d'une maison | Page 15 |
| 12 - Emploi carrière | Page 15 |
| 13 - La Chasse aux œufs - Comité des Fêtes | Page 16 |
| 14 - Coopérative Scolaire - Le Marché du jeudi | Page 17 |
| 15 - L'UNC - Le Djebel | Page 18 |
| 16 - Ensemble vocal la Roseraie | Page 18 |
| 17 - Sycodec - Arts culinaires | Page 19 |
| 18 - Le Coq | Page 20 |
| 19 - Conseils Municipaux d'antan | Page 21 |
| 20 - Chanson de 1911 | Page 22 |
| 23 - Les travaux de la station d'épuration | Page 23 |
| 24 - Ecole Jeanne d'Arc | Page 24 |
| 25 - Jeux | Page 25 |
| 26 - Les associations / Dates à retenir | Page 26 |

LE MOT DU MAIRE

Le printemps est arrivé. Evidemment comme tous les ans à la même époque la mise en place du budget aussi. Des changements importants dans le calcul des taxes apparaitront sur votre feuille d'imposition. En effet suite à la reprise de la compétence scolaire aussi bien en investissement qu'en fonctionnement, certaines taxes communales vont baisser au profit de la communauté de communes. La taxe professionnelle est remplacée par la CFE (compensation forfaitaire des entreprises). La taxe d'habitation va augmenter, par contre la part départementale va baisser. En conclusion, il y aura une augmentation sensible de vos impôts, car l'état a majoré les bases de calcul d'environ 2%.



Nous avons eu un débat d'orientation budgétaire, réunion dont vous trouverez le compte rendu dans les pages suivantes, afin d'essayer de définir les priorités des travaux à réaliser dans l'avenir. Pour cette année le budget est presque bouclé puisque les travaux de l'ancienne Poste, de l'assainissement et de la Step, ainsi que peut être un peu de voirie, ont raison de nos revenus. Surtout que les dotations de l'état ne sont pas en hausses, et que les recettes résultant de la vente de l'eau diminuent tous les ans. A propos de l'eau déclarée non consommable courant janvier, je vous rassure tout de suite ce n'était pas à cause d'une pollution quelconque, mais à priori une chloration trop faible. Nous n'avons pas d'explication tangible étant donné que l'eau du village était conforme, par contre celle du lotissement était impropre à la consommation. (Quand on sait que l'alimentation est unique on est en droit de se poser des questions !) La contre analyse a tout résolu mais le mystère persiste sur l'origine de ce problème.

Une nouvelle association a vu le jour : le Comité des Fêtes. Les responsables ont été reçus en mairie lors d'un conseil municipal et nous ont présenté leurs projets, très soutenus par l'ensemble des élus ainsi que pour l'attribution d'une subvention, évidemment ! Nous leur souhaitons beaucoup de réussite. Au repas des aînés j'ai soulevé l'idée de mettre en place un club d'anciens : si des personnes souhaitent s'investir dans ce projet, ils peuvent prendre contact avec le CCAS ou directement au secrétariat de Mairie.

Les incivilités perdurent dans le village, surtout au parking de la salle des fêtes : (dégradations diverses, grillage coupé, poubelles renversées, carreaux cassés, etc) tout ceci par des très jeunes enfants. Il faudrait quand même que les parents surveillent un peu plus leurs chérubins, en particulier pendant les vacances. Une plainte a été déposée à la gendarmerie. Nous ne tenons pas à retrouver les dégâts de l'an dernier.

Depuis le début de l'année le domaine de la Roseraie accueille ses nouveaux habitants. Les pavillons sont tous réservés, mais l'immeuble qui en phase de réalisation terminale est encore libre ! Les premières ébauches du groupe scolaire nous ont été présentées. Beaucoup de remarques ont été émises et de nombreuses idées ont été évoquées. Le projet avance réellement.

Notre première fleur nous sera remise officiellement le Vendredi 15 Avril à 18 heures à la salle des fêtes. Retenez cette date. Cette information tient lieu d'invitation. J'espère que vous serez nombreux à assister à cette cérémonie.

Je vous remercie.

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
Du 4 OCTOBRE 2010**

Etaient présents : les membres du Conseil

Nombre de présents : 12 Nombre d'absents : 3

Excusés : Mr CHOSENOTTE Frédéric

Absents : Mme CAILLOUX, Mr BOURIN

Secrétaire élu : Mme RAFFLIN

Délibérations :

- Bâtiment Rue de Rilly : Suite à l'analyse des offres, le lot de couverture est attribué à l'entreprise Bâtiment traditionnel pour un montant de 38 126.73€ TTC, le lot Maçonnerie à l'entreprise Bourin pour un montant de 33 308.27€ TTC, quant au lot Menuiserie, l'appel d'offre est a relancer.
- Demande de prêt à la banque pour la rénovation des bâtiments pour 90 000€ ainsi que pour la station d'épuration et la Pissotte pour 150 000€.

Informations diverses :

-Compte-rendu d'assainissement fait par Mr DERUE.

-Compte-rendu des bâtiments fait par Mr PICARD.

-La commission des Bois et Sources se réunira sur site pour étudier les différents moyens, afin que les chemins communaux ne soient plus détériorés.

-La remise de la 1^{ère} fleur se déroulera à Montier-en-Der, le Samedi 6 Novembre 2010, Mme Danchin représentera la commune à cette cérémonie.

-La commission embellissement se réunira rapidement pour déterminer l'emplacement du Foudre offert par la société Gardet.

-La visite de la maison des anciens prévue en octobre pour le conseil municipal est reportée à une date ultérieure.

-Le devis de l'entreprise Hautem pour le branchement des décorations de Noël (directement sur les mats d'éclairage public) est retenu.

-Le conseil accepte la proposition de la poste pour établir des enveloppes à l'effigie de la commune.

-Mur de Mme Couvreur, les cavaliers seront retirés si besoin.

-Dossier Frissard, le jugement au tribunal est prévu pour le 18 Octobre 2010.

-Des tags ont été constatés sur les panneaux communaux.

-Information donnée, pour le projet d'une construction d'une aire de lavage de tracteurs à Rilly la Montagne

Questions diverses :

-Boitier France Télécom déboité au 23 Rue de Rilly

Séance levée à 20h10

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
Du 9 NOVEMBRE 2010**

Etaient présents : les membres du Conseil

Nombre de présents : 14 Nombre d'absents : 1

Excusés :

Absents : Mr BOURIN

Secrétaire élu : Mr GOUNEL

Délibérations :

- Modification des Statuts de la Communauté de Communes (13 voix pour, une abstention)
- Transfert de crédit, en investissement, du compte 2138 au compte 2313 pour 135 880€ (14 voix pour)

Informations diverses :

-Compte-rendu de la commission Voirie :

- Projet de zone 30 : Mr Mrozinski, Maître d'œuvre a été contacté pour établir un projet de zone 30
- Panneaux de signalisation et de Rue : un point est à faire
- Prévoir l'achat de sel de déneigement pour l'hiver
- Suite au débardage, le Chemin dit des Sabinettes est à nettoyer

-Compte-rendu Assainissement et Station d'Épuration

- Station d'Épuration : Le dossier de loi sur l'eau concernant le rejet dans le fossé est actualisé
- Assainissement Pissottes : le dossier est en cours, il nous est demandé d'effectuer des demandes d'autorisations similaires au dossier de la station d'épuration.

-Compte-rendu des bâtiments :

- La couverture du bâtiment du presbytère est sur le point d'être terminée, il reste le velux à poser.
- Bâtiment Rue de Rilly : L'ancienne poste sera rénovée.
- EDF devra passer afin de séparer les compteurs du bâtiment de la poste et de la salle de motricité

-Pompiers : le SDIS est prêt à financer 10 à 15% du nouveau local de Chigny pour les Sapeurs-Pompiers

-Défibrillateur : Plusieurs devis nous sont parvenus (HAAS 1500€ HT ; France Défibrillateur 1720€ HT, et Contrat de Maintenance HAAS 150€ HT et France Défibrillateur 208€ HT). En ce qui concerne l'achat de ce matériel, 9 voix pour, 1 contre, 3 abstentions. Nous attendons des informations complémentaires, sur l'emplacement à définir.

-Compte-rendu des jeunes du 8 Octobre 2010 : les jeunes demandent un aménagement de loisir, ils demandent par ordre de préférence, un bike parc, un skate parc en tenant compte que celui-ci a un coût important, un but de foot, et un panier de basket. Le bike parc est retenu (Une étude va être faite pour l'emplacement de celui-ci sur l'ancien boulodrome.), ainsi que le but de foot et le panier de basket (15 voix pour).

-Compte-rendu du Sycodec

-Compte-rendu de la Communauté de Communes :

Les effectifs scolaires de la Communauté de Communes sont de 142 enfants en Ecole Primaire : 312 au Collège, et 21 à l'école Jeanne d'Arc .

Discussion sur la fusion des intercommunalités

-Compte-rendu du dossier Frissard :Le jugement est remis au 15 Novembre

-Compte-rendu de la commission Bois :Mr Boudet a répondu à notre courrier pour la remise en état du chemin dégradé suite au débardage des arbres de sa propriété, il souhaite reporter au printemps cette remise en état.

Un arrêté sera pris suite à cet incident : le passage des engins pour le débardage et l'agrainage sera interdit durant la période hivernale (14 voix pour).

-Recensement de la population 2011 : L'agent coordonateur sera la secrétaire de mairie, et l'agent recenseur reste a trouver.

-Association Bougeons Ensemble : Les effectifs étant insuffisants, seule la gratuité de la salle de motricité est demandée à la commune, pour les mercredis de 10h00 à 11h30 hors vacances scolaires.

-La visite de la Maison des Anciens aura lieu le Mercredi 10 Novembre 2010 à 14h00.

Une réunion avec l'ONF est prévue le 19 Novembre 2010 à Sézanne

-Parking de l'Eglise : Le spot du parking de la Salle des fêtes sera déclenché par un détecteur de présence.

-Décorations de Noël : L'entreprise Hautem installera les points électriques les 15 et 16 Novembre 2010. Les sapins seront posés et décorés le 4 Décembre par les bonnes volontés du village.

-Le Noël du personnel communal aura lieu le 16 Décembre 2010 à 18h30.

-Le Noël de la commune aura lieu le 14 Décembre 2010 à 15h00 pour les personnes âgées et à 17h pour les enfants.

-La fête du Village aura lieu le dernier dimanche de Mai 2011.

-Compte-rendu de la remise de la 1^{ère} fleur nationale de la commune à Montier-en-Der
-Foudre Gardet : voir pour l'emplacement à l'entrée Rue de la Belle Image. Autre idée, à l'entrée de la zone 30 Rue de Rilly.

Questions diverses :

-Faire le point sur les finances communales à chaque Conseil Municipal.

Séance levée à 23h15

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
Du 9 DECEMBRE 2010**

Etaient présents : les membres du Conseil

Nombre de présents : 11 Nombre d'absents : 4

Excusés :

Absents : Mr BOURIN, Mr GOUNEL, Mr CATTIER, Mr AUBRY

Secrétaire élu : Mme RAFFLIN

Délibérations :

- Rémunération des Agents Recenseur et Coordonateur : la rémunération s'élèvera à 1100€ pour l'Agent Recenseur et à 660€ pour l'Agent Coordonateur.

Informations diverses :

-Compte-rendu de la Commission Assainissement, par Mr Derue :

Station d'Épuration : En ce qui concerne l'Assainissement Pissottes, les travaux vont pouvoir commencer ; pour le Rejet fossé, nous avons reçu le dossier d'actualisation de loi sur l'eau et nous attendons le délai imposé pour le lancement des travaux. Enfin, les études à la parcelle sont terminées, les travaux débiteront eux aussi prochainement.

-Compte-rendu de la Commission Voirie, par Mme Coquet :

Dossier zone 30, les devis du Maître d'œuvre ne sont pas conformes à nos attentes, une relance lui sera faite. La commission Voirie se réunira afin de faire le point sur les plaques de rues manquantes dans le village. Présentation des devis Rue des Garolès, Chemin des Bois, Rue de Reims.

-Compte-rendu de la Commission Bâtiment, par Mr Picard :

Les travaux du Bâtiment Rue de Rilly débiteront en Janvier 2011. Il est évoqué un réaménagement total de la « cuisine » de la salle des fêtes du haut (135m²).

Il est aussi évoqué, le réaménagement des écoles et ainsi le local des pompiers avec ses premiers devis.

-Compte-rendu du Conseil Communautaire, par Mr Janisson :

Voyage de Givry en Argonne accordé, pris en charge pour un tiers par la Communauté de Communes, un tiers par la Coopérative Scolaire, et un tiers par les parents. Un point est fait sur l'état d'avancement du projet du futur pôle scolaire. Une rencontre a eu lieu entre les 3 présidents des Communautés de Communes de Taissy, de Val de Vesles Montagne, Forêts et Coteaux de la Grande Montagne,

-Compte-rendu des Ecoles, par Mr Doreau :

Le règlement Intérieur a été révisé, point sur les effectifs dans les 2 écoles.

-Défibrillateur : HAAS nous a établi un devis pour le défibrillateur pour un montant de 2 121.00€

HT, le conseil accepte l'achat de celui-ci, et des demandes de subventions vont être demandées auprès de différents organismes.

-Bike Parc : Mme Rafflin fait le point d'avancement sur le projet du Bike Parc.

-Ensemble Vocal la Roseraie : L'Association demande une subvention, cette subvention sera étudiée en fonction des besoins.

-Formation des Elus : Une formation « Mise en place du budget » est programmée pour le 27 Janvier 2011, les élus qui le souhaitent pourront en bénéficier. Pour le moment, seuls 3 élus sont intéressés.

-Point sur les situations de comptes du budget de l'Eau et de la Commune, présenté par Mr Doreau.

-Point sur les investissements et les prêts communaux : Un prêt à court terme est envisagé pour la TVA et les subventions, et à long terme pour le capital.

-**Appel d'Offre pour la Maîtrise d'œuvre du Dossier Godet** : Entreprise Julien Laffaire et Associés est retenue.

-**Nom pour la Maison des Anciens** : Les élus doivent réfléchir au nom que pourrait porter la future Maison des Anciens, Rue Georges Legros.

-**Plaque du fleurissement** : Aucune place ne lui a été trouvée pour le moment, une hypothèse a été relevée pour la poser à coté du foudre qui pourrait être installé à l'angle de la rue de la Belle Image, dans le massif de fleurs.

Séance levée à 23h00

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL Du 11 JANVIER 2011

Etaients présents : les membres du Conseil

Nombre de présents : 11 Nombre d'absents : 4

Excusés :

Absents : Mr BOURIN, Mr JANISSON, Mme RAFFLIN, Mme CAILLOUX

Secrétaire élu : Mr GOUNEL

Délibérations :

- Emprunt Commune :
 - Emprunt de 70 000€ sur 15 ans au taux de 3.84%, à échéance trimestrielle
 - Emprunt à court terme de 19 000€ pour la TVA sur 2 ans au taux de 1.82% actuellement, et variable
 - Emprunt à court terme de 23 000€ pour les subventions sur 1 an au taux de 1.82% actuellement et variable
- Emprunt Eau et Assainissement :
 - Emprunt de 126 000€ sur 15 ans au taux de 3.84%, à échéance trimestrielle
 - Emprunt à court terme de 36 000€ pour la TVA sur 2 ans au taux de 1.82% actuellement, et variable
 - Emprunt à court terme de 55 000€ pour les subventions sur 1 an au taux de 1.82% actuellement, et variable

Informations diverses :

-Lecture du compte-rendu du Syndicat de la Cuche du 18 Novembre 2010, par Mr Doreau.

-Compte-rendu des travaux sur les bâtiments : Les travaux de couverture du bâtiment Rue de Rilly sont en attente, à cause des intempéries. Pour le projet de Boulangerie, pas d'avancement actuellement. Le comité de Saint Vincent voudrait démonter le podium ou réduire la superficie du podium, le conseil accepte que la superficie du podium soit réduite. Le cabinet Egele envisage une superficie plus importante dans leurs locaux du Presbytère, les travaux seront à notre charge, et le montant du loyer sera révisé en conséquence. Point d'actualité sur l'eau potable, l'eau ne peut être consommée jusqu'à nouvel ordre, en raison des résultats d'analyse qui nous sont parvenus ce lundi 10 janvier. En effet, les captages en forêts ont été saturés à cause des intempéries, et l'eau n'a donc pas été assez filtrée.

-Compte-rendu de la commission Assainissement : Les travaux du rejet fossé vont débiter en février. Pour le curage du bassin, nous sommes en attente des devis demandés.

-Compte-rendu de la commission voirie : Des demandes de subventions pour la réfection des rues des Garolès et des Bois (DGE et Conseil General). Zone 30 : en attente des modifications demandées au Maître d'œuvre. Plaques de rues, beaucoup sont manquantes, la liste des plaques manquantes va être établie. Des priorités à droites vont être installées Rue de Rilly-Rue du Chalet, et Rue de Rilly-Rue de la Cité.

- Le contrat avec Véolia est à refaire, et ce suite aux dernières modifications de prestations concernant les installations d'eau potable. 3 entreprises seront donc contactées (Veolia, Saur, Lyonnaise des eaux).
- Une subvention à titre exceptionnel de 1000€ est accordée à la chorale de Chigny pour la première année.
(9 voix pour et 3 abstentions)
- Le conseil municipal décide de changer l'indice de Melle De Baets qui passe de INM 325 à 335.
- Curage du bassin de la station d'épuration : le conseil accepte le devis de la SADE à 18 000€. Une subvention est demandée à l'Agence de l'Eau.
- L'UDSPM demande une participation de la commune à hauteur de 60€ pour la formation sur le défibrillateur. Le conseil accepte cette demande.

Informations diverses :

- Bilan financier de l'année 2010 pour le budget de la commune et le service de l'eau et assainissement. Un débat d'orientation budgétaire est prévu pour le Mardi 8 Mars 2011 à 17h30 pour le budget 2011.
- Compte-rendu de la commission assainissement : les études parcellaires sont en cours pour l'assainissement pissottes. Les travaux de la station d'épuration vont débiter.
- Compte-rendu de l'intercommunalité (budget, centre aéré, groupement scolaire, transfert de charges, regroupement des intercommunalités). Un parent d'élève fait remarquer des problèmes de bruit et de discipline à la cantine de Villers Allierand.
- Compte-rendu des bâtiments et du CCAS : En ce qui concerne le bâtiment Rue de Rilly, les travaux de couverture nécessitent l'installation d'un échafaudage, avec circulation alternée. Le repas des anciens aura lieu le Mardi 15 Mars 2011. Le bénéfice de la salle des fêtes en 2010 s'élève à 570€.
- Compte-rendu de la voirie : Ovia ingenierie est le maître d'œuvre retenu pour les travaux de la zone 30.
- Fête à Chigny les Roses, voir si le comité des fêtes se crée ou pas.
- Foudre : le foudre sera installé au croisement de la Rue Georges Legros et de la Rue Sainte Agathe, dans le massif, le devis de l'entreprise Bourin est accepté
- Pour 2011, lors de la remise du dictionnaire au CM2, un livret leur sera aussi offert « A la découverte de ta commune »
- Halte garderie de Ludes, la cotisation passe de 8.10€ à 10.10€

Questions diverses :

- Bike Parc : Une réunion avec les jeunes est prévue pour le 12 Mars 2011, pour savoir s'ils sont toujours intéressés par ce projet.

Séance levée à 23h15

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL DU 8 MARS 2011

Etaient présents : les membres du Conseil

Nombre de présents : 8 Nombre d'absents : 7

Excusés : Mme COQUET, Mme DANCHIN

Absents : Mr AUBRY, Mr CHOSSNOTTE, Mr BOURIN, Mme CAILLOUX, Mr CATTIER

Secrétaire élu : Mr GOUNEL

Lecture du précédent compte-rendu de conseil, qui est approuvé et signé par tous les membres présents lors de cette réunion.

Suite aux travaux de la commune pour la pose du foudre à l'angle de la rue Ste Agathe et la rue Georges Legros, Mr Gardet a demandé à ce que son mur soit étanchéifié, car des fuites se produisent dans son garage depuis de nombreuses années. L'entreprise Bourin a établi un devis pour ces travaux, Mr Gardet prendra alors à sa charge 50%, et la commune prendra le reste.

Débat d'orientation budgétaire :

-Commission Assainissement :

- Travaux d'Assainissement Pissottes, les études sont en cours et les travaux sont sur le point d'être commencés.
- Travaux station-rejet : les travaux sont en cours.

-Commission Eau et Source

- Un contrat est à prévoir pour la vérification des installations d'eau potable, pour cette année et les années suivantes, Veolia nous a transmis son devis, d'autres entreprises sont contactées.
- Les canalisations en plomb seront changées tous les ans jusqu'en 2015 à raison de 3 ou 4 par an, et lorsque des fuites seront détectées.
- L'achat d'une 2^{ème} pompe au lotissement est envisagé, des demandes de devis vont être faites.
- La reprise de la source Parlement ou la création d'un nouveau forage afin d'éviter l'achat d'eau occasionnel par la commune une fois par an : une étude des coûts va être réalisée mais le projet considéré comme non urgent sera réalisable que dans les années à venir.
- Plantation d'arbustes autour de la station d'épuration (qui est obligatoire), une étude des coûts va être réalisée.

-Commission Bâtiments :

-Eglise :

Une partie de la toiture de l'église est à prévoir cette année, des devis vont être demandés à des couvreurs. La réfection du portail de l'église est à prévoir dans les prochaines années, le projet est considéré comme non urgent compte tenu des autres travaux, des devis seront demandés.

-Les travaux du presbytère s'il y a seront autofinancés (location envisagée).

-Salle des Fêtes :

Un démoussage de la toiture est à prévoir cette année. Des devis vont être demandés afin de remplacer les portes de la salle des fêtes (salle du bas).

-Les travaux de l'ancienne poste sont en cours.

-La façade du bâtiment Mairie-Ecole est à prévoir ces prochaines années, l'horloge va être réparée en 2011.

-L'électricité de la salle du conseil et du grenier est à prévoir ces prochaines années

-Commission Voirie :

-Création de la zone 30 en cours

-Rue des Bois et des Garolès en cours

-Empierrement rue des Tourasses à prévoir

-Pose des plaques de rues à prévoir cette année

-Panneaux de voirie à remettre à prévoir cette année

-Rue de Reims, d'autres devis vont être demandés afin d'être comparé

-Projets divers :

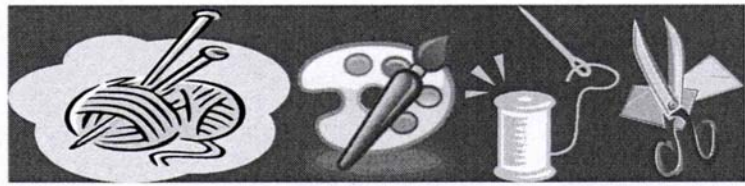
Bike parc, une réunion est prévue ce samedi 12 Mars à 11H 00 avec les jeunes, s'ils sont toujours intéressés, le projet sera réalisé dans l'année 2011.

Informations diverses :

-Création du nouveau comité des fêtes

-Prochain conseil municipal le Jeudi 17 Mars à 20H00

Séance levée à 19H35.



L'Atelier

La section de loisirs créatifs se retrouve tous les quinze jours
le **jeudi soir de 20 à 22 Heures** à la salle des fêtes.

En Novembre les adhérents ont découvert la carterie grâce à un atelier
animé par une démonstratrice de la société Stampin'Up.

Venez nous rejoindre afin de partager vos idées et en faire naître de nouvelles.

L'essentiel c'est le plaisir et l'autosatisfaction.

A très bientôt.

La présidente Corinne Cailloux . Tel : 03 26 03 63 44

ETAT CIVIL

Décès

Le 22 Décembre 2010 : Madame Leroux Marie-Thérèse née Maniot.

Le 08 Février 2011 : Madame Baudin Antoinette née Merlette.



CCAS. Centre Communal d'Action Sociale

C'est par un soleil radieux, l'apéritif aurait pu être servi à l'extérieur, que les membres du CCAS ont accueilli les aînés du village pour le repas offert par la commune. Après un petit mot du président (A. Picard) et du maire (C. Doreau), nous avons dégusté un excellent repas, préparé par la Maison B.S.D. Traiteur, très apprécié de tous .

Sur un décor de mer et de bateaux, un groupe de retraités est venu nous distraire avec des chants, danses et des poèmes sur la mer.

On ne pouvait pas terminer la journée sans les traditionnelles parties de cartes, rummikub, pendant que par petits groupes, on se remémorait le bon vieux temps ou les nouvelles de l'année écoulée. Le temps a passé très vite mais on s'est promis de se retrouver pour les gaufres à Noël et le repas l'an prochain.

Le discours de Mr le Maire au cours du repas :

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

Comme chaque année à la même époque, j'ai la joie de vous retrouver pour cette traditionnelle journée organisée en votre honneur par le C.C.A.S, je peux dire en votre honneur puisque maintenant, je fais parti des seniors : donc je suis parmi vous en tant que maire et en tant qu'ancien.

Je suis très heureux que vous soyez présents et j'ai une pensée, en particulier pour nos disparus ainsi que pour ceux qui n'ont pas pu venir pour raison de santé ou de calendrier.

Je tiens à remercier chaleureusement toute l'équipe du C.C.A.S. et son président en tant que Maire pour son action et les animations qui vous seront proposées au long de cette journée ainsi que les personnes qui s'occupent du goûter de Noël , du Club du Jeudi.

Mais vous savez il peut y avoir d'autres animations dans l'année, vous pouvez leur faire part de vos souhaits et ils peuvent évidemment aussi accueillir de nouveaux membres, la porte est grande ouverte. Je pense qu'Annie sera d'accord avec moi. Dans la même optique pourquoi ne pas réfléchir à la création d'un Club d'Anciens avec d'autres activités que la belote ou le triomino, exemple des sorties genre théâtre ou visite, de la danse ou de la marche pour les plus valides etc... en constituant une association avec une petite cotisation, ne serait ce pas une idée à creuser ?

Cette année ce n'est pas moins de 94 invitations qui ont été envoyées, 18% de la population de Chigny qui a plus de 65 ans cela est quand même impressionnant, pour 60 qui sont présentes. Mais l'an prochain nous seront certainement plus nombreux car la Maison de la Roseraie (puisque c'est comme ceci qu'elle sera baptisée) sera certainement occupée entièrement par quelques chignotins ou ancien chignotins et par des personnes d'autres horizons.

Je regrette que des habitants de notre village n'ai pu profiter d'un pavillon mais comme beaucoup de personnes : « on avait le temps puisque c'était en construction ». Ce n'est pas faute de les avoir prévenues ! Hélas d'autres personnes elles n'ont pas attendu et ont eu leur attribution !

Alors si certains sont intéressés, dépêchez vous il reste des appartements. Je sais, nous sommes à la campagne, mais il y a l'ascenseur, le garage et un balcon et ils sont aussi spacieux que les pavillons. Vous pouvez toujours demander une visite.

Je crois qu'il est temps de terminer car d'autres choses sérieuses nous attendent. J'espère que le repas sera à la hauteur des autres années, pour cela faisons confiance à notre équipe organisatrice et à notre traiteur.

Je vous propose donc de les applaudir, je vous souhaite de passer un très bon après midi et je lève mon verre à votre santé à tous.

CCAS – Repas amical du Mardi 15 Mars



Sous un beau soleil avant de prendre l'apéritif !

Photo: P. Derue

La Saint Vincent 2011



Beau succès pour la " nouvelle St Vincent ".

Photo : P. Derue

Le comité 2011 : Virginie et Laurent Cossy, Marie Christine et Pascal Dumangin, Corinne et Régis Dumont, Frédérique et Hugues Poret, Corinne et Eric Rafflin, Audrey et Benoit Tixier.

De l'utilisation d'un DEFIBRILLATEUR

Avant que les autorités ne nous y obligent (et que les tarifs augmentent), la Commune de CHIGNY a décidé de s'équiper d'un défibrillateur automatique.

Vous êtes en réunion de famille à la maison, dans un lieu public : salle des fêtes, église, **une personne fait un malaise et perd connaissance :**

Vous devez :

- 1/ avertir les Secours en composant le 15 ou le 18
- 2/ l'allonger
- 3/ vérifier que son thorax bouge
- 4/ commencer un massage cardiaque
- 5/ aller faire chercher le défibrillateur place de la mairie, à droite du perron
- 6/ brancher le défibrillateur comme indiqué, placer les électrodes, le mettre en marche et suivre ses instructions.

On ne pourra jamais vous reprocher d'avoir suivi ces consignes, alors que l'on pourrait vous reprocher de non assistance à personne en danger si vous ne les appliquez pas.



Une première réunion de formation organisée par l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de la Marne a eu lieu le 15 février 2011 à laquelle ont assisté une trentaine de chignotines et chignotins.

Nous sommes prêts à en organiser d'autres si des personnes sont intéressées.

Les morts subites n'arrivent pas qu'ailleurs et chez les autres.

Avant la mise en place de ce dispositif, quand les secours arrivaient sur place ils

« récupéraient » 5% des patients, aujourd'hui grâce à ce dispositif, ils en « récupèrent » 70%.

Le jeu en vaut la chandelle !



Section Locale du Syndicat des Vignerons.

Le printemps revient, l'activité syndicale aussi.

Tout d'abord votre section locale remet en place la confusion sexuelle et à l'heure où je vous écris ces quelques lignes nous sommes en plein retour des inscriptions. Ensuite reviendra le programme Magister qui, après un léger flottement, s'inscrit finalement dans la continuité. (Un dépoussiérage s'imposera l'année prochaine).

Plus tard en saison nous effectuerons les comptages et nous finirons l'année culturelle avec le réseau Matu qui, je le rappelle, a pour unique but de fixer la meilleure date de vendanges. Enfin, une formation « Document Unique d'Evaluation des Risques » verra le jour courant Octobre afin de se mettre en conformité avec la législation au sein de nos exploitations.

Si vous êtes déjà intéressés, vous pouvez vous mettre en relation avec la section locale.

Pour finir dans quelques temps les labours et autres interceps reprendront et nous vous demandons de bien vouloir prendre soin des chemins et fourrières en évitant de les encombrer de sarments et de terre.

Merci pour votre compréhension et à bientôt.

Dans les dates à retenir : Pose des Racks de Mardi 12 Avril à partir de 8H00 au parking de la salle des fêtes.

Tennis Club Chigny.

Le club compte cette année 43 adhérents, un chiffre en progression tous les ans.

Néanmoins, je regrette que malgré le nombre d'inscriptions le cours ne soit pas très occupé.

J'espère que les beaux jours amèneront un peu plus de joueurs.

J'engage les personnes qui désireraient trouver un partenaire à inscrire au tableau leurs nom et leurs coordonnées.

L'Assemblée Générale se tiendra le **Mardi 12 Avril à 18 h 30** salle des fêtes du haut.

Ordre du jour :

- Cotisations
- Entretien du cours (Nettoyage, réparation du grillage)
- Stage pour les jeunes début juillet suivant le nombre d'inscrits.
- Proposition d'un tournoi interne.

Tous à vos raquettes !



Les Ecoles. En ce début du mois d'avril, plus de la moitié de l'année scolaire 2010-2011 s'est déjà écoulée.

Le premier trimestre s'est terminé difficilement à cause des intempéries. La neige ou le verglas ont obligé la préfecture à annuler les transports scolaires. Certains élèves n'ont donc pas pu intégrer leur classe habituelle et ont été accueillis par les enseignantes de leur commune de résidence. Un midi, un repas improvisé a même été servi à l'école de Chigny.

Le deuxième trimestre est aussi riche en événements:

- Depuis le début de l'année, la toiture du bâtiment communal abritant notre salle de motricité est en rénovation. Afin de pouvoir continuer leurs apprentissages, les élèves de la classe maternelle se sont rendus deux fois par semaine (le mardi et le vendredi matin) à la salle des fêtes pour effectuer leurs séances de motricité. Quelques parents se sont portés volontaires pour encadrer la classe lors des déplacements. Nous les remercions.
- Du lundi 7 au mercredi 9 février, les trois classes élémentaires du regroupement pédagogique sont parties en classe de découverte au centre le VAL D'ANTE de GIVRY EN ARGONNE dans la Marne. Ce séjour avait pour thème l'environnement et les énergies (visite d'un parc éolien, expériences sur l'air et les phénomènes climatiques, fabrication d'une maison autonome, tri des déchets, les effets de serre, découverte de l'écosystème de la forêt de Monthiers, parcours d'orientation...). Le but était d'aider chaque élève à gérer et respecter son environnement pour devenir un citoyen pour demain. Les soixante élèves du CP au CM2 ont apprécié leur voyage.
- Le jeudi 24 mars, les 2 classes maternelles du regroupement pédagogique se sont rendues à la ferme pédagogique de LIART dans les Ardennes. Les élèves ont découvert les animaux de la ferme et leurs petits nés récemment. Ils ont également fabriqué du pain.
- Le cycle piscine a repris pour les élèves de CE1-CE2. Ils se rendent à la piscine des Thiolettes tous les lundis après-midis jusque fin mai.
- De nombreuses sorties culturelles ont également eu lieu: projections de films au cinéma opéra de Reims dans le cadre du projet « Ecole et Cinéma » de l'Education Nationale, spectacles divers avec l'USC Montval...

Ces projets sont importants pour aider les élèves dans leurs apprentissages. Les enseignantes sont heureuses de les mener à bien. Tout ceci est bien sûr réalisable grâce à l'investissement des familles, de la coopérative scolaire, de la municipalité et de la communauté de communes.

Nous les en remercions chaleureusement.

Nous souhaitons également remercier les Chignotins pour leur bon accueil lorsque les élèves ou les familles viennent les solliciter.



Si vous souhaitez que votre enfant fréquente l'une des classes de notre regroupement , vous pouvez l'inscrire dès à présent pour la rentrée 2011-2012.

Nous accueillons tous les enfants nés entre 2000 et 2009.

Pour toute inscription, présentez-vous au secrétariat de mairie avec votre livret de famille et le carnet de santé de l'enfant.

Si vous avez besoin de renseignements sur l'école, le service de restauration, les études surveillées, la garderie n' hésitez pas à contacter l'équipe enseignante au 03. 26. 03. 42 .79

DÉFI : CONSTRUCTION D'UNE MAISON

Les enfants de CP et CE1 découvrent les métiers du bâtiment ...

Au coeur du vignoble champenois sur la montagne de Reims, les enseignantes de l'école de **Chigny-les-roses** font découvrir à leurs élèves les métiers du bâtiment.

L'orientation et la découverte des métiers se bâtit dès le plus jeune âge et pourquoi pas dès le cours préparatoire.

La **C.A.P.E.B** Confédération de l'Artisanat et des Petites Entreprises du Bâtiment et le **C.A.D.** de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Marne ont contribué à la cette exploration vers les métiers du bâtiment.

Monsieur Camus, artisan messager de la **C.A.P.E.B.**, a initié les enfants de 6 - 7 à la construction d'une maison de presque 2 mètres de haut le **lundi 13 décembre**.



Le défi : construire une maison sur la journée.

La journée a débuté avec l'histoire de «**l'habitation**» où l'on remonte le temps pour constater l'évolution des édifices à travers le temps et les différents pays.

Puis, vient enfin le moment qui en faisait frépigner plus d'un, la construction de la maison.



Pose de la dalle, murs gouttière ardoise et tuiles en place, installation de la fenêtre, sol-chauffant, raccordement électrique, pose des lambris, disposition de l'escalier, de l'évier.

Nos petits apprentis ont finalement raccorder le tout avec le professionnel et fait claironner la sonnette à leur grande joie.



Cette expérience avec les tous petits fut une première non évidente, quand on mesure non loin d'un mètre !!!



Emplois – Carrières

La gendarmerie communique :

Le baccalauréat n'est pas encore obligatoire pour postuler à certains emplois en gendarmerie. Seuls critères exigés : être motivé, entreprenant et avoir le goût de l'aventure. Trois opportunités se présentent aux jeunes gens volontaires :

1 - Gendarme Adjoint : La porte d'entrée : au niveau national, 5 000 postes sont ouverts chaque année aux jeunes de 17 à 25 ans. Ces contrats, d'une durée maximale de 5 ans sont renouvelables par tranches. Ils permettent de travailler dans la gendarmerie départementale (brigades, pelotons de surveillance et d'intervention, pelotons d'autoroute...), mais aussi dans les gendarmeries mobile, maritime ou des transports aériens, voire même dans la Garde Républicaine. Pour devenir Adjoint, il suffit de passer un concours d'entrée comprenant des tests de culture générale, de raisonnement, d'analyse ainsi que des épreuves physiques.

2- Sous-Officier : La suite logique : Les gendarmes adjoints peuvent rejoindre les rangs des gendarmes en passant un concours interne, qui est également ouvert à tous, de 18 à 35 ans. Après une formation rémunérée, il donne accès au premier grade de sous-officier, lequel permet ensuite de gravir les échelons. Un millier de postes sont ouverts chaque année. Attention : à partir du 1^{er} Janvier 2012, le bac sera exigé.

D'autres voies sont possibles : La gendarmerie offre d'autres opportunités plus méconnues aux jeunes qui souhaitent s'engager sous les drapeaux. Il est ainsi possible de devenir « sous-officier du corps de soutien » : cette alternative combine le statut militaire avec des postes administratifs (secrétariat, comptabilité), dans la restauration collective (casernes) et dans les affaires immobilières.

Vous pouvez contacter les brigades suivantes : Witry les Reims : 03 26 07 17 11 – Gueux : 03 26 03 60 04 – Taissy : 03 26 82 33 90 – Pontfaverger : 03 26 48 72 04 – Fismes : 03 26 48 09 03.

La Chasse aux Œufs

Chigny-les-Roses

Samedi 23 avril 2011

Départ à 10H00 Jardin Mme. & M. Guy

COMITE des FETES de Chigny-les-Roses

☎ :06.73.07.56.37 ou 03.26.84.79.97.



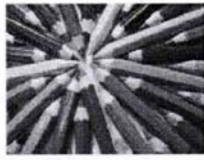
Scoop : Un nouveau comité des Fêtes !

Statuts déposés en sous-préfecture, le Comité des Fêtes de Chigny est relancé depuis Mars. Alors avis aux bonnes idées, si vous avez de l'expérience à mettre à profit, du temps libre à y consacrer ou tout simplement l'envie de vous investir dans votre commune vous êtes le(s) bienvenu(s).

Quelques manifestations sont déjà annoncées au programme : Pâques, Fête de la Musique, Fête Patronale, Nationale...

La réussite et la pérennité de tels événements dépendent essentiellement de chacun (contributions, participants, membres). Dans cet objectif, les membres du comité feront une tournée dans le village afin de récolter du champagne ou des lots divers nécessaires au démarrage. Nous tenons aussi à remercier tout particulièrement la Mairie pour son soutien.

Nous vous donnons donc rendez-vous et comptons sur votre vive participation le **Samedi 23 Avril 2011** pour une chasse aux œufs. Le coup de sifflet sera donné à **10 Heures** au **jardin de Mme et Mr Guy** (près de la salle des fêtes). N'oubliez pas de vous inscrire en retournant le coupon réponse dûment complété à la boîte postale de la Mairie (sous le panneau d'affichage).



COOPERATIVE SCOLAIRE DE CHIGNY LES ROSES

Chères Chignotines, chers Chignotins,

En vue de la **brocante du 1^{er} mai**, les inscriptions se feront à la salle des fêtes du haut les
Jeudi 21 et 28 Avril de 18 H 30 à 20 H 00.

Le tarif reste inchangé soit 11 euros les 5 mètres. N'oubliez pas votre carte d'identité pour
cette inscription.

Comme tous les ans une buvette et un stand de restauration seront à votre disposition.
Alors n'hésitez pas ! Venez nous voir !

La **Kermesse des Ecoles** aura lieu le **Vendredi 24 Juin**. Nous souhaitons un public nombreux
car ce sera la dernière à Chigny les Roses pour nos élèves de primaire.

Nous remercions aussi les viticulteurs pour leur générosité à l'occasion de notre bal.

Bénédicte Lefer.

Suite à une carrière professionnelle bien menée où pendant 12 années elle s'est efforcée de sélectionner les meilleurs produits pour satisfaire sa clientèle, l'heure de la retraite a sonné pour Madame Noaillon.

C'est avec grand plaisir qu'Anne-Line et Patrice vont assurer la relève. Ils sont la quatrième génération d'une famille de commerçants en fruits et légumes sur les marchés rémois.

« **LADAM Primeurs** » s'approvisionne à Rungis où Patrice dénicher des produits de qualité, mais aussi, dès que c'est possible, travaille en étroite collaboration avec des maraîchers et des producteurs régionaux.

Pour sa part Anne-Line est toujours disponible pour servir et être à l'écoute des attentes et besoins de sa clientèle, ce qu'elle a l'habitude de faire depuis sa plus tendre enfance dans l'entreprise familiale.

Afin de mieux vous servir Anne-Line et Patrice seront continuellement présents les **Jeudis matin** aux heures habituelles et continueront à vous livrer à votre porte pendant encore de nombreuses années.

Nous souhaitons une bonne retraite à Marylène. Merci pour votre fidélité.





L'U.N.C.



Assemblée Générale 2010 - Chigny-les-Roses - "Les Médaillés du jour"

et "LE DJEBEL"

Secteur de
Mailly-Champagne

L'Assemblée Générale de la section UNC 'Le Djebel' s'est tenue à la mairie de Champfleury le 5 décembre dernier.

Cette section fondée en 1974 regroupe les combattants AFN de 8 communes des environs. Cette assemblée est tournante.

Avant de laisser le soin à Gérard Frémaux Président, d'engager les travaux de la réunion, le délégué local Jean Kozyki tient à souhaiter la bienvenue à tous les adhérents présents. Conformément au protocole, la réunion statutaire était précédée du dépôt de gerbe au monument aux morts accompagné par la fanfare de Cormontreuil.

C'est au cours de cette cérémonie que sont remises les médailles comme à Chigny lors de l'Assemblée 2010. (voir photo).

Ont été décorés par le député Feneuil du titre de Reconnaissance de la Nation : Mr Gérard **Danchin**, Mr Michel **Tixier**, notre ami de Verzenay Mr Jean Claude **Désautez** et Jean Claude **Naudet**.

La date et le lieu de notre voyage annuel se précise : ce sera le jeudi 26 Mai pour une croisière sur le Rhin. Vous allez recevoir les compléments d'information d'ici peu. Ayez surtout votre carte d'identité à jour.

Pour information le prochain congrès départemental aura lieu à Courtisols.

Le président : J C Naudet.



Ensemble Vocal La Roseraie

L'Ensemble vocal 'La Roseraie' a débuté ses répétitions le 1^{er} Octobre à raison d'1 h 30 par semaine le Lundi soir à 20 H 00. (Salle des Fêtes du haut).

16 choristes ont trouvé à ce jour leur voix et en appellent d'autres. N'hésitez pas à venir nous écouter lors d'une répétition pour vous donner un aperçu de notre répertoire déjà présenté en partie lors de la St Vincent.

Pour tout renseignement contactez le Président Mr Pascal **Jorez**

Tel : 03 26 46 95 90



Reports de collecte.

Mardi 1^{er} Novembre 2011 : collecte des bacs bordeaux annulée.

Vendredi 11 Novembre 2011: collecte des bacs bleus et jaunes reportée au Samedi **12** Novembre. Merci de sortir les bacs le vendredi soir.

Nous vous rappelons la règle pour les reports, validée par le comité syndical :

- Lorsque le jour férié tombe un lundi ou un mardi, il n'y a pas de report de collecte.
- Lorsque le jour férié tombe un mercredi, un jeudi ou un vendredi, la collecte est reportée au samedi suivant.

Arts Culinaires.

Parmentier de canard.

Ingrédients : - 1 boîte de 4 cuisses de canard confit
- 1 kg de pommes de terre
- 120 grammes de beurre – lait – sel
- Parmesan

Réchauffer le canard et retirer les os.

Cuire une purée de pommes de terre. L'écraser à la fourchette avec beurre, lait et sel.

Dans un plat à four disposer une couche de purée, les miettes de canard et le restant de purée.

Saupoudrer de parmesan et gratiner au four.

Un petit 'plus' est de mettre un peu de foie gras entre la purée et le canard.

Servir bien chaud.

Bon appétit !

Michelle Cossy



Après le passage du nuage radioactif !

LE COQ

Beaucoup de touristes traversant notre village s'arrêtent pour photographier notre monument aux morts avec son coq.

Le coq est connu comme emblème de fierté, ce que justifie l'allure de l'animal et comme emblème de la France. Mais c'est une notion récente, sans valeur symbolique, fondée sur le double sens du mot « gallus » = coq et gaulois. L'animal apparaît, à côté de Mercure, sur quelques représentations figurées gallo-romaines. On le trouve aussi sur des monnaies gauloises. Mais les romains ont fait un jeu de mots entre gallus coq et Gallus Gaulois.

C'est l'origine du coq gaulois dont la valeur symbolique traditionnelle est quasi nulle. Les caractères du coq et du Français ne sont cependant pas symboliquement sans rapport.

Dans la mythologie, le coq est l'oiseau consacré au dieu Mars (dieu de la guerre), les anciens regardaient son chant comme le symbole de la victoire.

Le coq est un symbole solaire, parce que son chant annonce le lever du soleil. A ce titre, il est en Inde, l'attribut de Skanda, qui personnifie l'énergie solaire.

La vertu de courage que les japonais attribuent au coq se retrouve dans les autres pays de l'extrême orient parce que son allure générale et son comportement le rendent apte à symboliser cinq vertus : les vertus civiles, le port de la crête lui conférant un aspect mandarin ; les vertus militaires, par le port des ergots ; le courage, en raison de son comportement au combat ; la bonté, car il partage sa nourriture avec les poules ; la confiance, en raison de la sûreté avec laquelle il annonce le lever du jour.

Parce qu'il annonce l'avènement du soleil, il est efficace contre les mauvaises influences de la nuit, et il les éloigne des maisons, si l'on a soin de le placer en effigie sur la porte.

Au Viêt-Nam, la patte de coq bouillie sert à la divination.

Dans le Bouddhisme tibétain, le coq est un symbole exceptionnellement néfaste. Il figure au centre de la roue de l'existence, associé au porc et au serpent comme l'un des trois poisons. Sa signification est le désir, l'attachement, la convoitise, la soif.

On se souviendra toutefois qu'il est occasionnellement pris en Europe comme une image de la colère.

Les Vers d'or de Pythagore recommandent : nourrissez le coq et ne l'immolez pas, car il est consacré au soleil et à la lune.

Symbole de la lumière naissante, il est cependant un attribut particulier d'Apollon, le héros du jour qui naît.

Le coq figure, avec le chien et le cheval, parmi les animaux sacrifiés aux morts, dans les rites funéraires des anciens Germains.

Dans les traditions nordiques le coq est encore un symbole de vigilance guerrière, il surveille l'horizon sur les plus hautes branches du frêne.

En Afrique, selon une légende, le coq est lié au secret. Un coq dans une case signifie le secret gardé dans le silence. Un coq dans une cour signifie un secret divulgué aux proches et aux intimes. Un coq dans les rues signifie secret répandu dans le peuple. Un coq dans les prés signifie secret parvenu à l'ennemi, cause de ruine et de désolation.

Le coq est aussi un emblème du Christ, comme l'aigle et l'agneau. Mais il met en un relief particulier son symbolisme solaire : lumière et résurrection.

Comme le Messie, il annonce le jour qui succède à la nuit. Aussi figure-t-il sur les flèches des églises et les tours des cathédrales, il apparaît ainsi comme le protecteur et le gardien de la vie. Le coq jouit en Islam d'une vénération sans égale par rapport aux autres animaux. Son chant signale la présence de l'ange.

Le coq comme symbole maçonnique est à la fois signe de la vigilance et celui de l'avènement de la lumière alchimique .



COMPTES RENDUS DES CONSEILS MUNICIPAUX d'ANTAN

Séance du 19 septembre 1898

M. le Maire rappelle à l'assemblée que par sa délibération en date du 6 septembre dernier, la municipalité s'est engagée à supporter toutes les dépenses afférentes à l'établissement d'une cabine téléphonique à Chigny-les-Roses, notamment à fournir un local convenable et à rétribuer l'agent de service.

Que pour des raisons d'économie, il a demandé par voie de soumissions cachetées, suivant les indications du conseil, les offres les plus avantageuses pour la tenue du bureau.

Quatre soumissions lui ont été remises, savoir M. Marquet à Chigny, offre de gérer le bureau pour la somme de 150 francs. Mme Bouillard pour 220,22 francs. M. Champenois pour 240 francs. Mme Ferry pour 210 francs.

Le conseil écarte sans discussion la soumission de M. Marquet et retient celle de Mme Bouillard à 220,22 frs comme la plus avantageuse pour la commune.

Séance du 26 septembre 1898

M. le Maire propose à l'agrément de l'administration des droits et télégraphes, pour gérer l'établissement de la cabine téléphonique, la dame Journé Léonie Albertine, épouse Champenois Camille, facteur des postes.

Il dit que la cabine sera fixée dans la maison de M. Quénardel, louée par M. Champenois et qu'un traitement de 250 frs sera alloué annuellement à la gérante pour tout ce qui concerne la tenue de l'établissement.

Le conseil, après avoir entendu les propositions de M. le Maire, dit que la cabine téléphonique sera gérée par Mme Journé Léonie Albertine ; qu'un traitement annuel de 250 frs lui sera alloué pour tout ce qui concerne la tenue de l'établissement et que le traitement pour ce qui reste à courir de l'année 1898 sera prélevé sur le crédit des dépenses imprévues.

Séance du 10 novembre 1898

M. le Président donne lecture d'une circulaire préfectorale en date du 25 octobre dernier demandant le vote d'un crédit suffisant pour l'achat de fournitures indispensables aux élèves qui suivent des cours de couture.

Le conseil municipal, considérant que l'école communale compte 50 jeunes filles, qui doivent toutes recevoir des leçons de travaux à l'aiguille. Considérant que le minimum nécessaire est de 0,50 frs par élève, vote pour 1898, un crédit de 25 frs qui sera employé à l'achat des étoffes et fournitures.

Un crédit semblable sera porté au budget additionnel de 1899 ainsi qu'aux budgets primitifs de 1900 et des années suivantes.

Séance du 15 février 1899

Le conseil municipal, vu la liste des indigents admis au bénéfice de l'assistance médicale gratuite arrêtée par la commission d'assistance au nombre de 31 admissions, approuve la liste telle qu'elle est présentée.

Séance du 25 juillet 1899

Le conseil municipal réuni en séance extraordinaire, à la majorité des membres présents adresse à M. Louis Pommery, bienfaiteur de la commune, ses félicitations à l'occasion de sa nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

CHANSON DE 1911 APRES L'AGITATION DANS LE VIBNOBLE CHAMPENOIS

L'matin, j'prenons nos houttes
Peu nos gros antiaux
J'enfilons nos grands andoubles (1)
Peu nos gros sablots
J'allons boire une p'tite goutte,
N'en 'là pour six liards
Ca nous fait casser un'croûte
Ca chasse les brouillards

A midi chacun s'epoutt (2)
Sa brassée d'pachiaux (3)
J'fons du feu entre deux mouttes
Et peu j'ons bien chaud
J'entamons la politique
Et sans avocat
Mieux qu'les notaires on s'explique
Sur les lois d'Etat.



Le soir en r'venant des veignes
Ma foi pas trop tard
J'apercevons dans la plaigne
Un épais brouillard
C'est la fumée d'nos cambuses
Qui sont éclairées
Où nos cambusières s'amusement
A faire not souper.

Quel bon repas confortable
J'en lichons nos doigts
Des pomm'de terr' sur la table
Un' bonne soupe aux pois
Du picton plein dans la cruche
Un peu bien lavé
Des pachiaux en guise de bûche
Pour nous réchauffer.

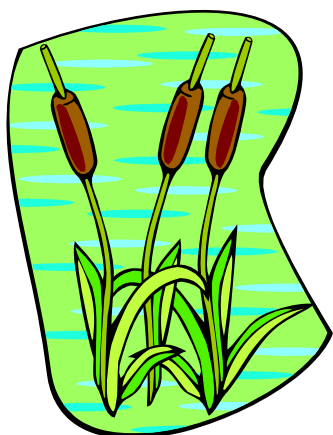
Peu j'vons nous coucher.

1 : pantalon de toile

2 : apporte

3 : échelas, sarments

LES TRAVAUX DE NOTRE STATION D'EPURATION



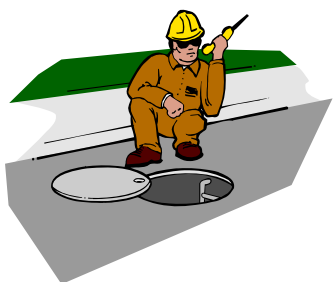
Courant Mars, il a été constaté une nouvelle fois des produits de désherbage en arrivée de station. Les effets sur la station sont désastreux. Le développement des roseaux est mis en péril et de ce fait, le fonctionnement interne de la station.



RAPPEL DES AMENDES ENCOURUES :

Article L 216-6 : l'auteur d'une pollution des eaux est passible d'une peine de 2 ans d'emprisonnement et de 76 000 euros d'amende

Article L 216-8 : le fait de réaliser une opération, une installation, des travaux ou des activités sans l'autorisation requise est passible d'une peine de deux ans d'emprisonnement et de 18 000 euros d'amende



Les analyses périodiques réalisées en 2010 démontrent un fonctionnement correct du système d'épuration.

Pour information, la volumétrie totale des eaux usées, boues et autres, que notre station a épurée l'année dernière est supérieure à 26 000 mètres cubes, soit 2000 mètres cube de plus que l'année 2009.

Vous trouverez ci-dessous, la volumétrie de janvier à décembre 2010. La baisse de volumétrie vue en juillet 2010 est due au réseau de liaison entre le bas du village et la station qui, suite aux orages de juillet, s'est com-

plètement obstruée. (De grosses quantités de sables et gravier a bloqué notre réseau)

Depuis, une moyenne journalière entre 70 et 80 mètres cubes est relevée.

Le chalet en bois qui nous avait été dérobé est remplacé par un abri en parpaings.

Suite à la plainte déposée en 2010 pour ce vol, l'assureur nous en a finalement remboursé une partie.

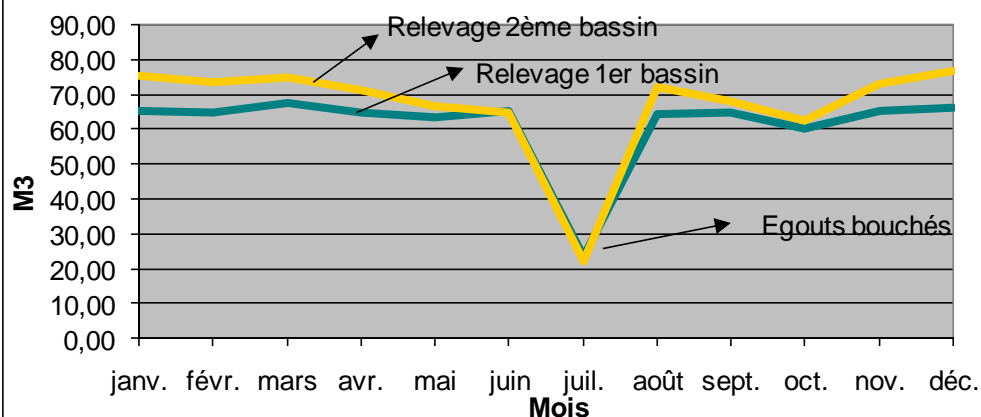
Le problème d'infiltration est toujours d'actualité. Suite aux nombreuses réunions et demandes aux organismes publics, la modification du dossier de loi sur

l'eau est acceptée par la Police de l'Eau et soumise à la préfecture pour un changement d'arrêté. Nous avons maintenant l'autorisation de « rejeter » le trop plein qui ne s'infiltrait pas dans le fossé N° 6 dit de « Chigny ».

Les travaux pour installer une nouvelle pompe devraient commencer rapidement. Nous avons des subventions à hauteur de 45% pour les études (hydrologiques, géométriques) et 40% pour la réalisation du changement. (pompe de refoulement, électricité).

M. Derue P.

Volumétrie mensuelle 2010



Les travaux sur le zonage d'assainissement de la « la Pissotte » avancent bien. Ce dossier est long car les sommes engagées (environ 180 000 €) ne doivent pas mettre en péril l'équilibre financier de la commune.

Des subventions nous sont donc nécessaires. Pour les particuliers concernés par ces travaux, un cabinet de maîtrise d'œuvre vous a contactés pour les études parcellaires, celles-ci consistent à savoir ce qui doit et sera fait chez vous pour rejeter vos eaux usées dans le nouveau réseau et plus dans le fossé.

La séparation eaux pluviales, eaux usées est la condition première pour ces travaux. La commune doit maintenant signer une convention avec les habitants concernés.

Chaque habitation a des travaux à prévoir à ses frais pour se raccorder, des subventions seront prévues à la seule condition de travailler sous charte qualité. Une réunion d'information est prévue. La date du premier « coup de pioche » sera début juin.

M. Derue P.

Ecole Jeanne d'Arc



Les enfants de l'école Jeanne d'Arc ont préparé avec la chorale du Val de Muire un concert qui s'est déroulé le 13 février dernier. Le répertoire était composé de traditionnelles chansons françaises mais également de chants en anglais, espagnol et même slave! Tous les enfants ont été personnellement félicités par la chef de chœur pour leur assiduité et leur comportement tant lors des répétitions que durant le spectacle.

Les fonds récoltés lors des diverses manifestations de l'année ont eu un double objectif :

1°) Participer au projet éducatif sur le thème du lire/écrire.

Pendant une semaine, les enfants se sont attelés à la rédaction de 3 livres (1 par classe). Un auteur, une conteuse et un calligraphe ont accompagné les enfants dans ce projet alliant créativité et rigueur (structure du récit, illustrations...)

2°) L'installation le 6 avril d'un deuxième tableau numérique interactif dans la classe des CE2, CM1 et CM2. Le travail des enfants a été totalement réinvesti dans ce projet.

A l'heure du tout numérique, la complémentarité des deux projets propose un bel équilibre entre la lecture, l'écriture et les nouvelles technologies d'information et de communication.

Lors de la journée porte-ouverte du 26 mars dernier, élèves et visiteurs ont pu participer à 9 ateliers animés par les enseignantes ou les parents : informatique, anglais, théâtre, sport, bricolage, cuisine, arts plastiques et jeux de société. Autant d'activités proposées tout au long de l'année par l'équipe pédagogique.

L'association des parents d'élèves organise son **marché aux fleurs le samedi 7 mai de 9h00 à 17h00 à l'école Jeanne d'Arc** 7 rue Gambetta Rilly la Montagne. N'hésitez pas à venir : plantes à massif, plantes aromatiques et légumes vous seront proposés tout au long de cette journée.

à chacun son nom

Associez chaque nom de fruit ou de légume avec sa description.

Exemple : 1 = G.

| | | | | |
|----|---|---------------------------------|---|-------------------------------|
| 1 | G | <i>Belle de Fontenay</i> | A | Poire, peau verte, brun rouge |
| 2 | | <i>Madame Meilland</i> | B | Laitue verte ou rouge |
| 3 | | <i>Cœur de pigeon</i> | C | Chicorée, sauvage amère |
| 4 | | <i>Feuille de chêne</i> | D | Pomme à chair croquante |
| 5 | | <i>Barbe de capucin</i> | E | Cerise bigarreau parfumée |
| 6 | | <i>Cœur de bœuf</i> | F | Raisin de table noir |
| 7 | | <i>Cox's Orange Pippin</i> | G | Pomme de terre primeur |
| 8 | | <i>Alphonse Lavallée</i> | H | Haricot récolté à la main |
| 9 | | <i>Coco de Paimpol</i> | I | Grosse tomate charnue |
| 10 | | <i>Louise bonne d'Avranches</i> | J | La rose la plus célèbre |

Facile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 4 | | | | | 5 | | 9 | 7 |
| | 5 | | 1 | | | | 6 | |
| | 8 | | 9 | | | 2 | | |
| 9 | | 2 | 6 | | 1 | | | 3 |
| 6 | 7 | | | | | 1 | | |
| | | | 8 | | | 6 | | 9 |
| | | | | | 9 | | | 1 |
| 7 | | | 3 | 1 | | | | |
| | 1 | | 7 | 6 | | | 8 | 4 |

Moyen

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 7 | | | | | | 9 | 2 | |
| 1 | 9 | | | 5 | 6 | | | |
| | | | 2 | 9 | | | 5 | |
| 5 | 8 | | | 1 | | | 6 | |
| | | | 5 | | | 1 | | |
| 2 | | 9 | | | 3 | 7 | 4 | |
| | | 1 | | 2 | | | | |
| | | 6 | 4 | | | 5 | | 7 |
| 9 | 4 | | | 6 | | | | 2 |

Difficile

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|--|---|---|
| | 7 | | | | 5 | | 6 | |
| 1 | | | | | 7 | | | 2 |
| | | 2 | | 4 | 1 | | | |
| | | 8 | | | 9 | | | |
| 2 | | | 3 | 5 | | | 1 | |
| 5 | | | | | | | 3 | 9 |
| 3 | | | 6 | 9 | 4 | | 2 | 1 |
| | | 7 | | | | | 8 | |
| 9 | | 1 | | | | | | 4 |

Liste des associations du village.

ADMR : Marie Claude Huvet. 02 26 03 40 97
Amicale des chasseurs. Jacky Bourin. 03 26 03 46 85

ASA. Jean Pierre Lepitre. 03 26 03 41 31
AVC. Correspondant : Jany Rouspy. 03 26 03 45 10

Bougeons Ensemble. Carinne Marti. 06 86 60 27 65 ou
Florence Dumangin. 06 75 01 76 23

CCAS. Alain Picard. Mairie. 03 26 03 42 35
Nouveau : Comité des Fêtes. David Durbecq. 06 73 07 56 37 – Francis Vivien. 03 26 84 79 97
Confrérie de Saint Vincent. Jean Pierre Rafflin. 03 26 03 46 23

Conseil Municipal. Mairie. 03 26 03 42 35
Coopérative scolaire. Bénédicte Lefer. 03 26 03 43 03

Coopérative Viticole. Denis Rafflin. 03 26 61 12 84
L'atelier. Corinne Cailloux. 03 26 03 63 44

Les Ecoles. Mme Bouny . 03 26 03 42 79
La chorale paroissiale. Mlles Legros. 03 26 03 42 02

La paroisse. Michel Cossy. 03 26 03 44 28
Section Locale S.G.V. Benoit Tixier.

Echo des Chignotins. JP Rafflin. 03 26 03 46 23
Tennis Club. Claude Doreau. 03 26 03 40 49

Les Anciens Combattants. Jean Claude Naudet. 03 26 03 10 94
Les Sapeurs Pompiers. Franck Philippart. 06 08 51 87 32

Ensemble vocal 'La Roseaie'. Pascal Jorez. 03 26 46 95 90
Site internet Chigny. Patrice Derue. <http://www.chignylesroses.info>

Les dates à retenir !

Le 12 Avril : . Assemblée Générale du club de tennis.
. Section locale : pose des racks.

Le 15 Avril : Remise de la Première Fleur.

Le 23 Avril : La chasse aux Œufs.

Le 1^{er} Mai : Brocante

Le 7 Mai : Le Marché aux fleurs (Ecole Jeanne d'Arc).

Le 19 Juin : Fête Patronale.

Le 21 Juin : Fête de la Musique

Le 24 Juin : Kermesse des Ecoles.

Le 14 Juillet : Fête nationale